

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

1 7 ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Délégation aux droits des enfants

- Nomination du bureau de la délégation..... 2
- Présences en réunion..... 3

Mercredi
2 octobre 2024
Séance de 17 heures

Compte rendu n° 1

SESSION ORDINAIRE DE 2024-2025

**Présidence
de Mme Nicole Dubré-
Chirat,
Présidente d'âge,
puis de
Mme Perrine Goulet,
*Présidente***



La séance est ouverte à 17 heures 10.

Présidence de Mme Nicole Dubré-Chirat, présidente d'âge

La délégation se réunit en vue de procéder à la nomination de son bureau, Mme Céline Hervieu et Mme Marie Mesmeur exerçant les fonctions de secrétaires d'âge.

- ***Présidente***

La délégation a été saisie des candidatures de Mme Perrine Goulet, Mme Alexandra Martin, Mme Marianne Maximi et Mme Caroline Parmentier.

Le nombre de candidates étant supérieur au nombre de sièges à pourvoir, il y a lieu de procéder à un scrutin.

Mme Perrine Goulet ayant obtenu la majorité relative au troisième tour de scrutin des suffrages exprimés est proclamée présidente de la délégation.

Présidence de Mme la présidente Perrine Goulet

- ***Vice-présidentes***

La délégation a été saisie des candidatures de Mme Nicole Dubré-Chirat, Mme Alexandra Martin, Mme Marianne Maximi, Mme Caroline Parmentier, Mme Beatrice Piron, Mme Isabelle Santiago.

Le nombre de candidates étant supérieur au nombre de sièges à pourvoir, il y a lieu de procéder à un scrutin.

Les candidates suivantes ayant obtenu la majorité absolue à l'issue du second tour de scrutin, Mme Nicole Dubré-Chirat, Mme Béatrice Piron, Mme Isabelle Santiago sont proclamées vice-présidentes.

À l'issue du troisième tour de scrutin, Mme Caroline Parmentier est proclamée vice-présidente au bénéfice de l'âge.

- ***Secrétaires***

La délégation a été saisie des candidatures de M. Thibaut Bazin, M. Arnaud Bonnet, Mme Sophie Mette, Mme Marianne Maximi, Mme Angélique Ranc.

Le nombre de candidats étant supérieur au nombre de sièges à pourvoir, il y a lieu de procéder à un scrutin.

M. Arnaud Bonnet, ayant obtenu la majorité absolue à l'issue du premier tour de scrutin, est proclamé secrétaire.

Mme Sophie Mette, ayant obtenu la majorité relative à l'issue du troisième tour de scrutin, est proclamée secrétaire.

En conséquence, le bureau de la délégation est ainsi constitué :

- Présidente :** Mme Perrine Goulet
- Vice-présidentes :** Mme Nicole Dubré-Chirat
Mme Caroline Parmentier
Mme Béatrice Piron
Mme Isabelle Santiago
- Secrétaires :** M. Arnaud Bonnet
Mme Sophie Mette

La séance est levée à 18 heures 25.

Membres présents et excusés

Présents. - M. Rodrigo Arenas, M. Thibault Bazin, M. Frédéric Boccaletti, M. Arnaud Bonnet, Mme Soumya Bourouaha, Mme Nicole Dubré-Chirat, Mme Perrine Goulet, M. David Guiraud, Mme Ayda Hadizadeh, Mme Florence Herouin-Léauté, Mme Céline Hervieu, Mme Tiffany Joncour, M. Thomas Lam, Mme Christine Le Nabour, Mme Marie Lebec, M. Jérôme Legavre, Mme Alexandra Martin, M. Denis Masségli, Mme Marianne Maximi, Mme Marie Mesmeur, Mme Sophie Mette, Mme Laure Miller, Mme Julie Ozenne, Mme Caroline Parmentier, Mme Béatrice Piron, Mme Angélique Ranc, M. Jean-Claude Raux, Mme Catherine Rimbart, Mme Béatrice Roullaud, Mme Isabelle Santiago, M. Stéphane Vojetta.

Excusés. – Mme Sylvie Bonnet, Mme Christelle D'Intorni, Mme Sandra Delannoy, M. Olivier Serva, M. Flavien Termet.